Nations Unies

S/PV.7883



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7883e séance

Mardi 14 février 2017, à 10 heures

New York

Président :	M. Yelchenko	(Ukraine)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Arancibia Fernández
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d’Amérique	M. Gee
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Okamura
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l’évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau(S/2017/111)

17-03963 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2017/111)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Guinée-Bissau et du Libéria à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Soares Sambú, Conseiller politique et diplomatique et Envoyé spécial du Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. Modibo Touré, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, et S. E. M. Mauro Vieira, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/111, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Touré.

M. Touré : Le rapport du Secrétaire général que j'ai l'honneur de présenter au Conseil retrace l'évolution de la situation en Guinée-Bissau ainsi que l'éventail des activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2017/111). Je me propose donc de faire part aux membres des développements survenus depuis la parution de ce rapport. Auparavant, qu'il me soit permis de situer le contexte dans lequel s'inscrit la dynamique que nous observons.

Le 14 octobre dernier, les protagonistes de l'élite politique de la Guinée-Bissau signaient l'Accord de Conakry. Cet accord visait à baliser le retour du pays à la stabilité politique et institutionnelle et, à terme, créer les conditions idoines de mise en œuvre des réformes essentielles inscrites dans la feuille de route de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), soutenue par l'Union africaine, la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'Union européenne et l'ONU. En somme, l'Accord de Conakry devait consacrer la rupture définitive avec les épisodes récurrents d'instabilité et poser le socle d'un renouveau politique en Guinée-Bissau.

Quatre mois après, jour pour jour, l'impasse perdure. À la dynamique du dialogue, du sens de la conciliation et des concessions mutuelles qui a caractérisé l'esprit et la lettre de l'Accord de Conakry s'est substituée une logique de dissension et de polarisation des positions, à telle enseigne qu'à l'issue du sommet d'Abuja du 17 décembre dernier, les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO exprimaient leur grave préoccupation et invitaient instamment les parties prenantes au strict respect des dispositions de l'Accord de Conakry. L'ONU s'est faite l'écho de cet appel. Nonobstant cet appel pressant, les clivages politiques continuent de se creuser. C'est dans ce contexte que le lundi 6 février, le Premier Ministre a remis au Président de l'Assemblée nationale populaire le programme du Gouvernement, conformément aux délais réglementaires. Le calendrier d'examen de ce programme par l'Assemblée nationale n'a pas encore été fixé à ce jour. Nous assistons à l'instauration progressive d'un climat de méfiance entre les acteurs politiques, alimenté par des escalades verbales, des accusations mutuelles ainsi que des allégations de divers ordres.

(l'orateur poursuit en anglais)

Le 5 janvier, le Gouvernement a limogé tous les gouverneurs régionaux et le maire de Bissau. Il a également nommé de nouveaux responsables à divers organismes gouvernementaux et à des institutions chargées de la sécurité. Le 20 janvier, la décision de procéder à une rotation du personnel de sécurité déployé à l'Assemblée nationale a suscité une condamnation rapide de la Commission permanente de l'Assemblée

nationale qui a jugé que cette décision illégale avait été faite sans consultations préalables avec le Président de ladite Assemblée nationale. Quatre jours plus tard, le 24 janvier, des éléments non identifiés se seraient introduits dans le Bureau du Président et auraient pris des documents.

Le Bureau du Président de l'Assemblée nationale et le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC) ont accusé le Gouvernement et lié cet incident à des accusations faites plus tôt par M. Nuno Nabiam, qui avait été candidat à l'élection présidentielle de 2014. Ce dernier avait affirmé qu'il y avait un complot visant à forcer la convocation d'une session parlementaire en vue de faire adopter le programme du Gouvernement en procédant au renvoi du Président de l'Assemblée nationale et en remplaçant le Bureau de cette dernière. Le Premier Ministre a toutefois rejeté ces allégations, affirmant qu'aucune action hostile ne serait prise à l'encontre de l'Assemblée nationale et de son rôle directeur.

Le 8 février, le Bureau de l'Assemblée nationale a rejeté une requête du Procureur général de lever l'immunité parlementaire de Président du PAIGC et ancien Premier Ministre, M. Domingos Simões Pereira, afin qu'il soit entendu en tant que témoin dans l'affaire de contrats passés qui auraient été signés par son gouvernement avec des banques privées. Le Bureau a décidé que M. Simões Pereira devait plutôt être entendu par l'Assemblée nationale.

Hier, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est réuni à Addis-Abeba pour examiner, entre autres questions, la situation en Guinée-Bissau. Le Conseil s'est déclaré préoccupé par la détérioration de la situation dans le pays et l'absence de progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de Conakry. Le Conseil a réaffirmé son appui au processus de médiation dirigé par la CEDEAO et exhorté toutes les parties à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver encore la situation.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer de nouveau ma gratitude aux chefs d'État de la CEDEAO et, en particulier, à sa Présidente, la Présidente Ellen Johnson-Sirleaf, du Libéria, pour la persévérance de leurs efforts de médiation, et au Médiateur de la CEDEAO pour le pays, le Président Alpha Condé, de la Guinée, pour son rôle crucial. Le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), en collaboration avec les partenaires du P5, s'efforcera d'appuyer le déploiement rapide d'une mission de haut niveau de la CEDEAO prévue en Guinée-Bissau pour faire avancer le dialogue politique.

Toute percée dans le dialogue politique restera de courte durée si les causes structurelles de l'instabilité ne sont pas prises en compte. Il sera donc indispensable que tous les acteurs nationaux appliquent strictement les dispositions de l'Accord de Conakry, qui demeure le cadre de tout règlement efficace et durable de la crise politique actuelle.

En dépit de la crise politique, la performance économique de la Guinée-Bissau a été remarquable. D'après la Banque mondiale, la croissance économique a, selon les estimations, été de 5 % en 2016, sous l'effet de la récolte record de noix de cajou. C'est conforme au niveau de croissance enregistré en 2015 et est comparable à la croissance de 2,3 % de 2014. Mais le maintien de cette croissance économique exigera stabilité et sagesse politique.

Sur le plan social, le Gouvernement a réussi à payer les arriérés de salaires de plusieurs mois, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Dans le même ordre d'idées, je suis également heureux d'annoncer des mesures encourageantes visant à favoriser la réconciliation nationale et la cohésion sociale. Du 8 au 11 février, la commission d'organisation de la conférence nationale a tenu dans les locaux de l'Assemblée nationale un colloque international sur le thème « Confronter le passé pour construire la Guinée-Bissau de demain ». Ce colloque a été un pas positif sur la voie de la paix et de la réconciliation dans un environnement politique qui, par ailleurs, reste dans l'impasse. Le Président de la République a participé à ce colloque et promis qu'il convoquerait le comité d'honneur de la conférence nationale, qu'il préside. Le BINUGBIS continuera ses activités courantes d'appui technique et financier aux efforts de dialogue national à divers niveaux, en collaboration avec le Fonds pour la consolidation de la paix.

En l'absence continue d'un gouvernement pleinement opérationnel, l'ONU et les institutions financières internationales doivent continuer de coordonner les efforts tendant à atténuer les risques et à réduire les vulnérabilités socioéconomiques, y compris au travers d'initiatives « Entreprises au service de la paix ». À cette fin, nous travaillons actuellement à faire avancer une initiative de partenariat entre le BINUGBIS, l'équipe de pays des Nations Unies, la

Banque mondiale et d'autres partenaires intéressés en vue de renforcer efficacement la résilience locale et de promouvoir la paix en Guinée-Bissau, conformément à la résolution 2282 (2016) qui appelle à une approche politique, sécuritaire et développementale plus intégrée pour la pérennisation de la paix.

Face à cet environnement politique difficile, le BINUGBIS reverra son approche et sa stratégie au vu de l'urgence de la situation actuelle. C'est la raison pour laquelle une mission d'examen stratégique, dirigée par le Département des affaires politiques, s'est rendue en décembre Guinée-Bissau pour définir avec le BINUGBIS et l'équipe de pays des Nations Unies les priorités stratégiques à court et à moyen termes du BINUGBIS. La mission a recommandé certains ajustements structurels importants en vue d'améliorer la performance interne du BINUGBIS et de développer des synergies avec l'équipe de pays des Nations Unies pour une meilleure prestation. Les principales recommandations de la mission d'examen stratégique ont été énoncées dans le rapport du Secrétaire général. J'espère que le Conseil examinera favorablement ces recommandations importantes.

(*l'orateur reprend en français*)

La Guinée-Bissau étant située dans une sous-région qui fait face à d'importants défis sécuritaires, il est crucial que la communauté internationale renforce ses capacités nationales pour faire face aux problèmes complexes auxquels ce pays se trouve confronté. Le peuple de Guinée-Bissau est un peuple fier, pacifique et laborieux qui n'aspire qu'à des conditions de vie meilleures. Je lance un appel à l'ensemble de la classe politique afin qu'elle dépasse toutes considérations partisanes et mette l'intérêt national au-dessus de tout pour se concentrer sur les vrais problèmes du pays, à savoir la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement durable. En cette période de crispation du paysage politique, il importe de privilégier le dialogue et la concertation.

La Guinée-Bissau continuera d'avoir besoin de l'attention toute particulière et du soutien du Conseil de sécurité pour retrouver sans délai le chemin de la stabilité politique et du développement socioéconomique. Je saisis l'occasion qui m'est aujourd'hui offerte pour réitérer mon appel à l'ensemble des responsables politiques de veiller à ce que tout acte posé ou toutes mesures édictées soient conformes à la Constitution, ainsi qu'aux lois régissant le fonctionnement des organes souverains.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Touré de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Vieira.

M. Vieira (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous remercier pour l'invitation que vous m'avez adressée en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Comme le Conseil le sait, le Brésil est actuellement Président de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) – dont il est également État membre – une organisation qui suit de près la situation en Guinée-Bissau. La CPLP souscrit aux observations que je vais faire.

Nous sommes fermement convaincus que le fait d'accroître les synergies et les complémentarités entre les partenaires internationaux compétents sera utile à l'efficacité des efforts de consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Je saisis la présente occasion pour remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2017/111) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS). Je me félicite également de l'exposé présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du BINUGBIS, M. Modibo Touré, sur la situation sur le terrain, et tiens à le féliciter de sa mission de bons offices dans la recherche d'une solution à l'impasse politique en Guinée-Bissau.

Depuis la dernière fois que le Conseil de sécurité a délibéré sur la Guinée-Bissau, en août 2016 (voir S/PV.7764), la situation a évolué de manière positive : une feuille de route en six points a été adoptée et l'Accord de Conakry a été conclu, lesquels ont été approuvés lors de la cinquantième Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Il ne doit y avoir aucune hésitation pour ce qui est de la mise en œuvre de tels accords historiques. À ce sujet, je tiens à saluer la collaboration entre des acteurs régionaux et la Guinée-Bissau en vue d'élaborer une feuille de route pour parvenir à la stabilité politique.

La communauté internationale doit rester unie pour appuyer les efforts de médiation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et réaffirmer que l'Accord de Conakry est le seul cadre pour mettre terme de manière pacifique à l'instabilité politique et institutionnelle en Guinée-Bissau. La communauté internationale doit également rester unie pour fournir tout l'appui qui est nécessaire

pour l'application intégrale et effective de l'Accord, en coordination étroite avec les autorités bissau-guinéennes. Nous nous félicitons, à cet égard, de la contribution du Fonds pour la consolidation de la paix aux efforts de médiation conduits par la CEDEAO en septembre et en octobre. Nous devons continuer de définir les mesures concrètes qui peuvent être prises pour faciliter la pleine mise en œuvre de la feuille de route en six points et de l'Accord de Conakry.

Les acteurs clefs qui participent au processus de stabilisation de la Guinée-Bissau – l'Union africaine, la CEDEAO, la CPLP, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies – auront un rôle important à jouer. À ce propos, je me félicite de la déclaration sur la situation politique en Guinée-Bissau, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de la CPLP à leur onzième Sommet, tenu à Brasilia en novembre de l'année dernière. Nous envisageons de convoquer de nouveau le Groupe de contact international. J'envisage aussi de me rendre en Guinée-Bissau. La volonté politique et le dialogue constructif et consensuel, associés à un leadership courageux, dont, nous le savons, la population de la Guinée-Bissau est capable, sont plus que jamais nécessaires. Il est important de souligner que c'est au peuple bissau-guinéen lui-même qu'incombe la solution à la situation institutionnelle et politique actuelle.

En 2014, l'élaboration du programme « Terra Ranka » pour le développement durable du pays avait été un haut fait et avait donné espoir à tous les citoyens de la Guinée-Bissau. En mars 2015, la communauté internationale a réagi de façon positive aux efforts du Gouvernement en annonçant, à une conférence de donateurs, un appui considérable pour financer ce programme national de consolidation de la paix. Nous encourageons les parties prenantes nationales en Guinée-Bissau à s'engager à redonner une nouvelle impulsion aux progrès dans les domaines mentionnés dans le programme de développement « Terra Ranka », et nous invitons les partenaires à verser les contributions annoncées à la conférence.

Je saisis également cette occasion pour exprimer le soutien de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix aux mesures proposées, qui ont été recommandées en vue de renforcer la position opérationnelle du BINUGBIS. Nous nous félicitons du renforcement du BINUGBIS par l'Assemblée générale, au moyen de la création d'un poste de spécialiste des questions politiques, afin d'améliorer la coordination concernant le trafic de drogues avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et d'un poste de spécialiste des questions d'état de droit. Une présence efficace et bien intégrée des Nations Unies sur le terrain est essentielle pour coordonner les initiatives internationales et appuyer les acteurs nationaux dans leurs efforts aux fins de la stabilité et du développement.

Nous prenons note de la recommandation de la mission d'examen stratégique, déployée en Guinée-Bissau du 4 au 14 décembre 2016 et dirigée par le Département des affaires politiques, qui mentionne une stratégie de retrait pour le BINUGBIS. Nous sommes également conscients des difficultés posées par la criminalité transnationale organisée et par d'autres menaces nouvelles, ainsi que des risques liés aux problèmes de sécurité dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport.

La consolidation et la pérennisation de la paix exigent un engagement de longue durée et un attachement à la prévention. Selon l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies réalisé en 2016, l'engagement renforcé de l'ONU en faveur de la consolidation de la paix doit également viser à prévenir le déclenchement, l'intensification, la poursuite et la récurrence des conflits, à s'attaquer à leurs causes profondes, à veiller à la réconciliation nationale et à s'engager sur la voie du relèvement, de la reconstruction et du développement. L'Organisation des Nations Unies et les partenaires internationaux compétents doivent rester engagés dans leur soutien aux efforts de consolidation de la paix de la Guinée-Bissau, afin d'élaborer une vision commune de la société et de veiller à ce que les besoins de tous les secteurs de la population soient pris en compte.

Permettez-moi de vous assurer, Monsieur le Président, que la Commission est attachée à maintenir son assistance en faveur de la réconciliation nationale, du relèvement et du développement de la Guinée-Bissau. Demain, la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix se réunira pour examiner le résultat des délibérations de la présente séance du Conseil de sécurité et pour débattre des initiatives concrètes visant à appuyer les progrès en Guinée-Bissau, en étroite consultation avec la CEDEAO et le BINUGBIS, ainsi qu'avec les partenaires internationaux intéressés au sein du groupe des cinq partenaires de la Guinée-Bissau.

Je voudrais réaffirmer le soutien de la formation Guinée-Bissau à la Conférence nationale et à son

programme de consolidation de la paix nationale, dont le titre se traduirait « Sur la voie de la consolidation de la paix nationale ». En outre, je félicite le BINUGBIS de l'appui qu'il a accordé à la Commission d'organisation de la Conférence nationale, au moyen de ressources fournies par le Fonds pour la consolidation de la paix. Le but de ce dialogue est de disposer d'une instance permettant à toutes les parties prenantes de s'exprimer sur les questions clefs du développement et de la réconciliation. Ce dialogue sans exclusive peut être un élément positif dans le cadre d'un processus plus large visant à élaborer les politiques de consolidation de la paix à long terme dont le pays a besoin. La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix pourrait contribuer à ces efforts et d'autres. Les élections législatives et présidentielle, prévues pour 2018 et 2019 respectivement, nécessiteront un processus préparatoire conséquent et le plein engagement de toutes les parties prenantes. Nous devons également examiner les mesures possibles pour appuyer la réforme du secteur de la sécurité et le renforcement des institutions. Dans ce contexte, une attention particulière doit être accordée à l'autonomisation des jeunes et des femmes. La formation Guinée-Bissau continuera d'accompagner la mise en œuvre dans le pays du Plan des priorités de consolidation de la paix actuel du Fonds pour la consolidation de la paix, qui couvre déjà ces domaines prioritaires.

Je voudrais signaler avec reconnaissance que la situation en matière de sécurité en Guinée-Bissau est dans l'ensemble restée stable. Nous devons également mettre en exergue la position des forces armées. La Commission de consolidation de la paix salue le rôle pertinent de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau.

Les autorités du pays doivent placer les intérêts supérieurs de la nation au-dessus de toutes les autres considérations. Notre message aujourd'hui est simple : toutes les parties doivent rapidement se mettre d'accord sur des mesures concrètes qui permettront la mise en œuvre de la feuille de route en six points et de l'Accord de Conakry. Je suis pleinement convaincu que les acteurs politiques en Guinée-Bissau feront preuve des qualités de dirigeant et de la détermination nécessaires pour travailler ensemble, afin de construire un consensus réel pour concrétiser les aspirations de leur population et de leur nation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vieira de son exposé.

Le représentant de l'Uruguay a demandé à faire une déclaration. Je lui donne la parole.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Avec votre bienveillance, Monsieur le Président, et avant d'évoquer le sujet de la présente séance, je tiens à signaler un fait intéressant. Étant donné que la tâche principale du Conseil de sécurité, c'est le maintien de la paix et de la sécurité internationales, je voudrais rappeler qu'il y a 50 ans aujourd'hui, le 14 février 1967, à Mexico, le Traité de Tlatelolco, portant interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, a été signé, créant ainsi la première zone exempte d'armes nucléaires dans le monde. Nous pensons que, pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, disposer de zones exemptes d'armes nucléaires est une première grande avancée. Nous avons donc pensé qu'il valait la peine de rappeler qu'il y a un demi-siècle, les dirigeants politiques de l'Amérique latine et des Caraïbes ont pris cette mesure révolutionnaire.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance d'information, et j'exprime en particulier notre reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Modibo Touré, et à l'Ambassadeur Mauro Vieira, en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

La situation politique en Guinée-Bissau reste enlisée, et les acteurs internationaux et régionaux continuent de déployer des efforts inlassables en vue de sortir de l'impasse. Malgré le climat politique difficile, fort heureusement pour le moment, la situation en matière de sécurité est restée calme dans le pays, et aucun incident grave n'a été signalé. Peut-être est-ce le fruit des sanctions imposées par le Conseil de sécurité en 2012 contre ceux qui avaient détruit les institutions bissau-guinéennes, et peut-être est-ce un rappel important en vue de calmer les inquiétudes qui pourraient apparaître dans certains camps.

En dépit de cette situation, il ne faut pas oublier que les frontières du pays sont extrêmement poreuses et vulnérables face aux menaces du terrorisme, du trafic de stupéfiants, du trafic d'armes et de toutes les activités liées à la criminalité transnationale organisée. En outre, il convient de souligner un élément positif, à savoir qu'aucune violation grave des droits de l'homme n'a été signalée. Néanmoins, le Conseil est conscient de l'histoire politique mouvementée de la Guinée-Bissau, ainsi que des énormes défis qui se profilent, et c'est pourquoi il est indispensable que le Bureau intégré

des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) continue de fournir l'appui nécessaire afin de trouver une solution politique à la crise.

Il est cependant indéniable que les principaux responsables de la situation actuelle sont les acteurs politiques bissau-guinéens. Les engagements pris à Conakry n'ont pas été tenus, et il est important de signaler que le Premier Ministre en exercice n'a pas été désigné conformément au consensus convenu à Conakry. Nous tenons donc à insister sur la nécessité d'honorer les engagements pris dans la feuille de route et dans l'Accord de Conakry et de manifester une volonté réelle d'œuvrer à un règlement politique, pacifique et négocié.

Les résultats de la mission d'examen stratégique qui a été menée en décembre ont clairement montré que le BINUGBIS doit donné la priorité aux bons offices, à la médiation du processus politique et à la coordination des efforts. Un autre élément mis en avant par la mission et auquel l'Uruguay attache une importance fondamentale est la mise en oeuvre de réformes visant à promouvoir l'état de droit et les droits de l'homme, en particulier pour combattre l'impunité et renforcer les capacités de l'État. Le fait que la mission d'examen stratégique ait proposé des objectifs possibles en prévision du retrait du BINUGBIS est bien entendu un élément positif. Néanmoins, nous approuvons également la recommandation du Secrétaire général, qui préconise de prolonger la présence du BINUGBIS d'une année supplémentaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

M. Sambú (Guinée-Bissau) : Le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau saisit l'occasion qui lui est offerte de prendre part à la présente séance du Conseil de sécurité pour réagir au rapport présenté par le Secrétaire général sur la situation politique qui prévaut dans mon pays (S/2017/111).

Au nom du Président de la République et du Gouvernement, nous remercions la communauté internationale pour son soutien sans faille et sa solidarité envers notre pays, qui ont permis que la situation politique en Guinée-Bissau soit inscrite à l'ordre du jour international, ce qui s'est traduit par des actions ayant comme but la promotion du dialogue politique en vue d'aboutir à un consensus inter-partisan pour la stabilité politique et en matière de gouvernance. Dans ce cadre, nous tenons à saluer ici le rôle remarquable joué par l'ONU, particulièrement le Conseil de sécurité, le Secrétaire général et son représentant spécial dans mon pays, ainsi que la formation Guinée-Bissau. Nous les remercions de l'attention accordée à notre pays et de leur contribution importante à la stabilisation et à la normalisation politique et sociale de la société bissau-guinéenne.

Le 16 novembre 2016, un nouveau Premier Ministre a été nommé par décret présidentiel et un Gouvernement mis en place conformément aux feuilles de route de Bissau et Conakry. Ce sont les deux instruments qui encadrent les acteurs politiques présents à l'Assemblée nationale et la société civile et définissent les moyens de sortir de la crise et de promouvoir le dialogue politique en vue de consolider la stabilité.

En tant que fruit du dialogue sans exclusive auquel participent les acteurs politiques, le Gouvernement a fait de cet instrument l'élément clef de son action politique, ainsi qu'un axe de mobilisation privilégié pour les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, en vue de construire et de renforcer le cadre politique menant à une gouvernance qui répondrait aux attentes en matière de normalisation de la vie politique et d'amélioration de l'action gouvernementale. Le Gouvernement profite de cette occasion pour réaffirmer son attachement au respect scrupuleux de l'Accord de Conakry et sa volonté d'intégrer toutes les parties signataires en vue d'élargir la base politique qui soutient le Gouvernement. Malgré les différentes interprétations de l'Accord de la part de certains signataires, qui ont créé des difficultés d'application, le Gouvernement a respecté tous les mécanismes de dialogue, de concertation et de définition des modalités d'action concernant les réformes politiques et de l'État envisagées.

Je voudrais indiquer aux membres du Conseil de sécurité que pour respecter les délais constitutionnels, le Premier Ministre s'est personnellement rendu au siège du Parlement, où il a remis au Président de l'Assemblée nationale le programme du Gouvernement pour approbation. Je voudrais également souligner que cet acte a été précédé d'une table ronde avec les signataires de l'Accord de Conakry pour évaluer les priorités politiques et définir les grands axes du programme. Le Gouvernement dispose d'une majorité au Parlement pour approuver son programme. Cette majorité a d'ailleurs été le facteur déterminant dans le choix du présent Gouvernement, avec une base parlementaire qui permet au Premier Ministre de viabiliser son gouvernement.

(*l'orateur poursuit en espagnol*)

En ce qui concerne la réunion de l'Assemblée – laquelle est restée dans une impasse pendant plus de 15 mois, contrairement à toutes les dispositions constitutionnelles et au règlement intérieur du Parlement –, la Loi fondamentale bissau-guinéenne stipule que :

> « La réunion de l'Assemblée consacrée à l'évaluation du programme du Gouvernement, conformément au paragraphe 1 de l'article 85 de la Constitution, est convoquée par le Président d'un commun accord avec le Premier Ministre ».

D'autre part, le Gouvernement s'engage à poursuivre le dialogue politique sans exclusive avec les parties qui continuent d'avoir des interprétations divergentes de l'Accord politique afin de parvenir à une meilleure entente qui permettra de servir les intérêts suprêmes du peuple bissau-guinéen, de réaliser la stabilité politique et les objectifs de développement du pays. À cette fin, nous aimerions pouvoir compter sur l'appui sans faille de la communauté internationale.

(*l'orateur reprend en français*)

Je termine cette intervention au nom du Gouvernement en exprimant notre reconnaissance pour le rôle important que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a joué dans le processus de médiation en vue de la sortie de crise et pour la présence et l'action de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau. Nous remercions vivement la présidence de la Commission de la CEDEAO et les chefs d'État de la sous-région du rôle qu'ils ont joué dans la recherche d'une sortie de crise en Guinée-Bissau.

Cette reconnaissance s'étend également à notre organisation régionale, l'Union africaine, pour son accompagnement attentif durant l'évolution de la situation interne en Guinée-Bissau. Qu'il me soit permis d'exprimer l'appui du Gouvernement à l'initiative visant à restructurer le Bureau intégré des Nations Unies en Guinée-Bissau afin de l'adapter au contexte politique actuel et pour qu'il puisse accompagner le processus de consolidation de la paix, l'application des réformes de l'État, le processus de stabilisation sociale et la poursuite des objectifs de construction du pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Libéria.

M. Brown (Libéria) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir convoqué ce débat, attirant ainsi l'attention de la communauté internationale sur les efforts en cours visant à briser l'impasse actuelle dans le cadre du processus de recherche d'une paix durable en Guinée-Bissau. Au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), je tiens à remercier le Secrétaire général et son représentant de son rapport (S/2017/111).

La Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO reste engagée en faveur de la recherche d'une solution durable à l'impasse politique en Guinée-Bissau et demeure saisie de cette question. La non-application de l'Accord de Conakry du 14 octobre 2016, signé par toutes les parties prenantes, et la nomination controversée et non consensuelle du Premier Ministre demeurent une source de vive préoccupation s'agissant de faire avancer les efforts en faveur de la paix. La Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO est consciente que l'impasse politique actuelle porte atteinte au développement socioéconomique de la Guinée-Bissau et constitue une menace à la paix et à la stabilité dans le pays et, par extension, dans la sous-région. Nous devons garantir de toute urgence le respect de l'Accord de Conakry et accélérer son application.

Je voudrais présenter une rétrospective des démarches qui ont été faites en faveur de la réconciliation depuis la signature de l'Accord de Conakry. Pour promouvoir l'application de l'Accord, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO a chargé la Présidente Ellen Johnson Sirleaf, qui assure la présidence de la CEDEAO, d'assurer le suivi des engagements pris par toutes les parties prenantes. Sur la base de ce mandat, elle a dirigé une mission présidentielle en Guinée-Bissau le 5 novembre 2016, composée notamment du Président de la Commission de la CEDEAO, M. Marcel de Souza; du Ministre d'État de la Guinée, M. Youssouf Kiridi Bangoura, qui représentait le Président Alpha Condé; du Médiateur de la CEDEAO; ainsi que d'autres hauts responsables de la CEDEAO, de l'Union africaine, des Nations Unies et de l'Union européenne. Le but de cette réunion était de faire avancer le processus de règlement de la crise.

À l'issue de cette mission, un communiqué final a été signé. Il mettait l'accent sur les six points suivants, parallèlement à l'Accord de Conakry : premièrement, que les principaux acteurs réaffirment leur engagement à l'Accord de Conakry; deuxièmement, encourager les acteurs à accélérer la réintégration des 15 députés dissidents au sein du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), conformément

à l'Accord de Conakry; troisièmement, la nomination, sans délai, par le Président de la République d'un Premier Ministre de consensus jouissant de sa confiance; quatrièmement, la formation d'un gouvernement inclusif tenant compte de la représentation parlementaire des partis politiques; cinquièmement, la convocation des sessions parlementaires le plus tôt possible; et sixièmement, l'organisation d'une table ronde de dialogue national pour discuter d'un pacte de stabilité visant à articuler les réformes constitutionnelles et institutionnelles clefs avant les élections législatives de 2018, comme stipulé dans l'Accord de Conakry.

À la mi-novembre 2016, le Président José Mário Vaz a nommé M. Umaro Mokhtar Sissoco Embaló Premier Ministre. Mais cette nomination n'a pas été acceptée à l'unanimité parce que M. Embaló n'était pas un candidat de consensus, et c'est ce qui est à l'origine de l'impasse actuelle.

Pour poursuivre ses efforts visant à trouver un règlement pacifique et à l'amiable à la crise, la CEDEAO a placé la situation en Guinée-Bissau au premier rang de ses priorités. Lors d'une réunion tenue récemment en marge du Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, la Commission a discuté de la voie à suivre pour poursuivre les efforts de médiation, notamment en continuant d'appuyer le Médiateur, le Président Alpha Condé de Guinée. Le Président de la Sierra Leone, M. Ernest Bai Koroma, a été désigné pour assister le Président Condé dans ses efforts de médiation, étant donné que ce dernier venait également d'assumer la présidence de l'Union africaine. Le Président Condé entend convoquer une réunion du PAIGC à Conakry, le plus rapidement possible.

Le défi que doit relever à présent le Gouvernement bissau-guinéen est de faire entériner son programme de développement par le Parlement. Sinon, le Premier Ministre qui a été nommé récemment devra démissionner. Cette situation provoque des tensions croissantes entre le Président du Parlement et le pouvoir exécutif.

En attendant, la Conférence appelle toutes les parties prenantes et tous les acteurs en Guinée-Bissau à rester engagés, à appuyer les efforts de paix en cours et à coopérer en vue de l'adoption du programme de développement, ce qui permettra aux donateurs de débloquer les financements nécessaires pour répondre aux besoins du peuple bissau-guinéen. En outre, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO appelle de nouveau la communauté internationale à renforcer son appui aux efforts qu'elle continue de déployer pour instaurer une paix durable dans la République de Guinée-Bissau, un pays frère.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 50.